



Durée

2 jours

Publics

- Directeurs d'établissements
- Responsables comptables
- Comptables

Prérequis

- Connaissance de base de la comptabilité
- Connaissance de la procédure budgétaire

Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.
Devis sur demande



Objectifs et compétences visées

- Connaître le cadre juridique et réglementaire
- Savoir pratiquer les bases de la révision comptable
- Anticiper et organiser les actions à mener



Contenu de la formation

1. La réglementation comptable et budgétaire

- Les principaux textes de référence
- L'évolution de la réglementation
- Les normes comptables
- La détermination du résultat
- L'affectation du résultat
- Les comptes de réserves réglementées
- Les excédents affectés à la couverture du BFR
- Les comptes de provisions

2. L'arrêté des comptes et le dossier de révision

- Les choix stratégiques pour l'association
- L'organisation de la comptabilité
- Le calendrier de clôture
- La révision des comptes
- Les comptes annuels

3. La section d'investissement

- Le bilan financier
- Le plan pluriannuel d'investissements et de financement
- Les tableaux d'investissement du compte administratif

4. La section d'exploitation

- Les principes budgétaires
- Les tableaux des rémunérations

5. Le rapport d'activité